



Contrat de mariage le plus adapté à notre situation

Par **Virginie**, le **25/08/2010** à **10:02**

Bonjour,

Je me marie en juillet 2011 et souhaite obtenir des éclaircissements sur les différents contrats de mariage et celui qui serait le plus avantageux dans notre situation.

Mon conjoint est salarié depuis neuf ans dans une société, statut cadre, salaire 2500-2600€ et souhaite dans les années à venir monter sa société (probablement statut SARL), l'idée actuelle étant un bar à chocolat. Sa passion, le poker (affirme qu'il joue de manière raisonnable). Pas de patrimoine immobilier, plus d'héritage, assurance vie, plan épargne entreprise.

Je suis actuellement à la recherche d'un emploi depuis deux mois pour un poste de Chef de Produits, statut cadre. Je ne compte m'arrêter de travailler lorsque nous aurons des enfants. Je l'aiderais éventuellement de temps en temps dans sa société. Pas de patrimoine, assurance vie.

Nous sommes locataires et souhaitons acquérir une maison dès que possible.

Nous sommes très amoureux, nous nous faisons confiance et comptons faire notre vie ensemble. Je souhaite simplement être orientée au mieux sur la décision à prendre, dans le cas par exemple d'un décès, de dettes, de faillite de l'entreprise.

Merci d'avance pour votre aide.

Cordialement,

Virginie Sauvage